

Le patron de la gendarmerie met en garde ses troupes contre « la possibilité d'un conflit armé »

Antoine Albertini

Dans un courrier interne, Hubert Bonneau, directeur général de la gendarmerie, juge qu'« une agression du sanctuaire national doit être sérieusement envisagée ». Autre priorité affichée, la lutte contre la criminalité organisée. Mais, dans un contexte de tension budgétaire, il prévient : « Il nous faudra faire des choix. »

« Notre pays connaît un point de bascule. » Dans son courrier adressé aux plus hauts gradés de la gendarmerie, dimanche 19 janvier, véritable feuille de route, le directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), Hubert Bonneau, n'a pas choisi ses mots au hasard. L'expression avait été employée par le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, le 1er novembre 2024, cinq jours après qu'un enfant de 5 ans avait été grièvement blessé par des tirs d'arme à feu près de Rennes, sur fond de règlements de comptes liés au trafic de drogue.

Dans ce document, dont Le Monde a pu prendre connaissance, le patron des gendarmes reprend le constat déjà effectué le 14 novembre à l'occasion de sa première réunion de commandement à l'Ecole militaire, devant les plus haut gradés de la gendarmerie : celui d'un pays confronté à des dangers inédits et protéiformes, tant à l'intérieur de ses frontières qu'à l'extérieur, « où conflits et menaces se multiplient ».

Deux mois plus tard, la lettre de mission adressée à ses effectifs hausse encore d'un cran ce discours aux tonalités à la fois résolues et pessimistes. « Depuis l'invasion russe en Ukraine, la possibilité d'un conflit armé et d'une agression du sanctuaire national doit être sérieusement envisagée », estime ainsi l'ancien commandant du GIGN, qui évoque « l'hypothèse d'un engagement majeur » auquel la gendarmerie « a le devoir de [se] préparer pour tenir [sa] place », notamment en « renforçant l'acquisition et l'entretien des savoir-faire tactiques et opérationnels militaires ».

« Résultats concrets et durables »

Le défi n'est pas mince, alors que la Cour des comptes soulignait en 2023 les difficultés de recrutement de la gendarmerie, qui doit renouveler 15 % de ses effectifs chaque année et fait face, comme la police ou les armées, à de sérieux problèmes de fidélisation.

Le DGGN entend également « pousser les feux » dans le domaine de la sécurité intérieure, afin d'« obtenir rapidement », promet-il, « des résultats concrets et durables dans la lutte contre la criminalité organisée et les narcotrafics ». Un objectif, là encore, pour le moins ambitieux, compte tenu d'une situation qui nécessitera un traitement de fond sécuritaire, sanitaire et social sur des années.

Ainsi que l'a annoncé le site Intelligence Online le 21 janvier, le général de division Sylvain Noyau, actuel responsable du commandement pour l'environnement et la santé et considéré comme spécialiste des enquêtes judiciaires, a été nommé préfigurateur de l'unité nationale de police judiciaire de la gendarmerie, une structure qui doit accroître l'efficacité et la lisibilité d'« entités aujourd'hui dispersées ». « Ce nouvel opérateur national, précise le courrier du DGGN, concentrera les capacités centrales d'investigation, de renseignement criminel et d'expertise criminalistique. »

Rationaliser les moyens

La mise en œuvre d'une telle stratégie et le ton résolument offensif de M. Bonneau en matière de lutte contre le crime organisé présentent l'avantage de répondre point par point aux exigences formulées par Bruno Retailleau, alors que le narcotrafic figure désormais en bonne place dans l'agenda politique national. Mais ils illustrent aussi l'introuvable rationalisation des moyens de la police et de la gendarmerie dans un domaine – l'enquête – pourtant présenté comme crucial pour la sécurité intérieure.

En 2023, après avoir appelé de ses vœux la création d'une structure unitaire associant gendarmes et policiers, Gérald Darmanin, alors ministre de l'intérieur, avait même dû refermer le dossier, faute d'accord entre les parties, et se borner à constater la création de l'unité d'investigation nationale de la police nationale, puis le lancement officiel de l'unité nationale de police judiciaire de la gendarmerie – qui ne devrait finalement pas être pleinement opérationnelle avant la fin 2025.

Mais, davantage qu'un énième épisode de la guerre des polices, le chef de la gendarmerie redoute d'abord la « volatilité inédite du contexte politique » et la situation budgétaire particulièrement tendue qui en résulte. « Il nous faudra faire des choix », prévient-il dans sa missive, en fixant comme une priorité absolue la rénovation et l'entretien du parc immobilier de la gendarmerie : sur les 3 728 casernes qui maillent le territoire, l'état de délabrement de 430 d'entre elles impose des travaux immédiats. Cette urgence, cependant, risque de se heurter à des contingences très immédiates. Dans le volet de sa lettre consacré au financement de ces mesures, Hubert Bonneau précise qu'en attendant le vote du budget, « tout engagement de dépense pilotable (et donc notamment d'investissement) est mis en pause ».

[Cet article est paru dans Le Monde \(site web\)](#)